

Réseaux locaux
de services de santé et de services sociaux
de la Montérégie

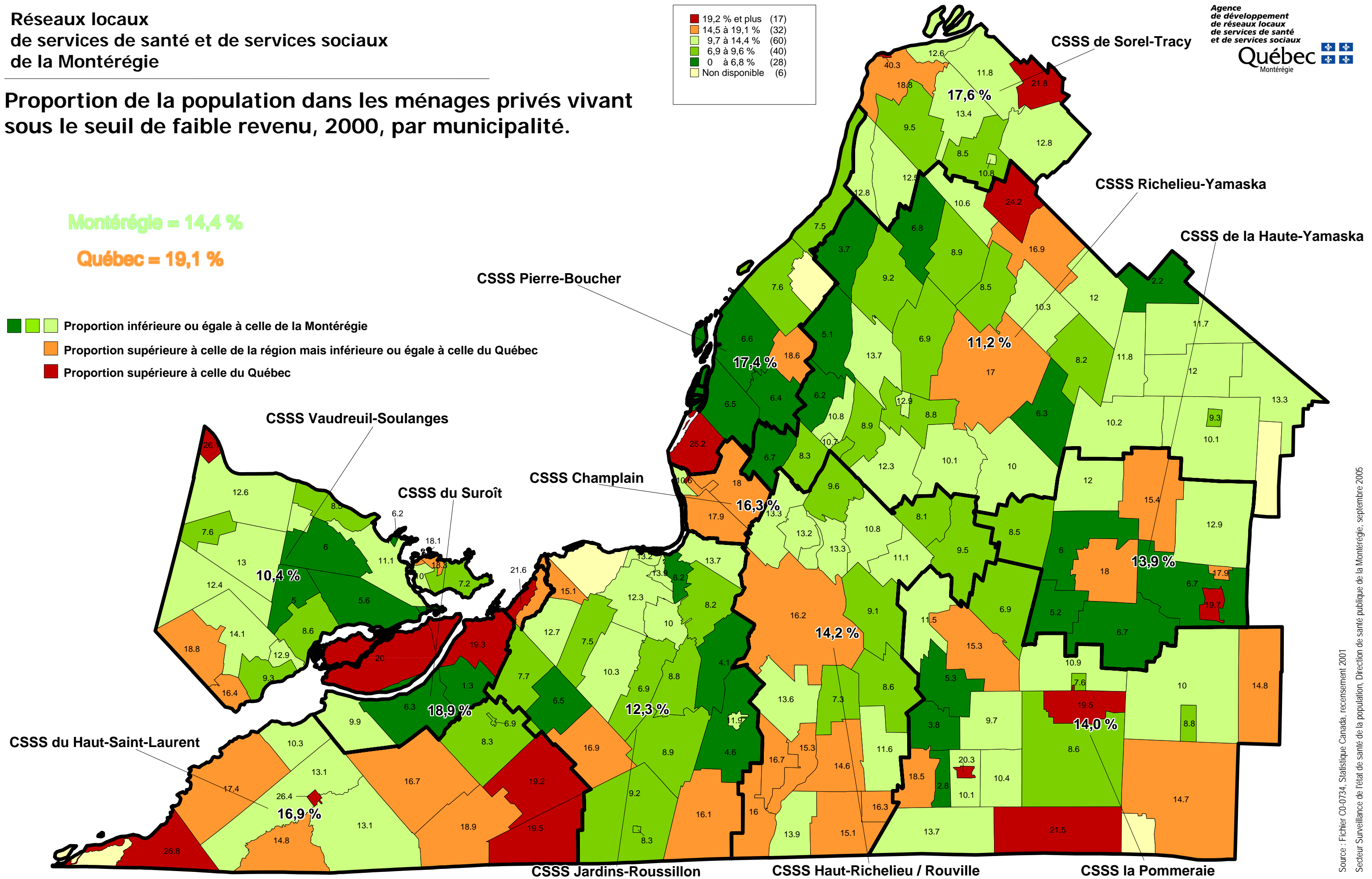
Proportion de la population dans les ménages privés vivant
sous le seuil de faible revenu, 2000, par municipalité.

■ 19,2 % et plus	(17)
■ 14,5 à 19,1 %	(32)
■ 9,7 à 14,4 %	(60)
■ 6,9 à 9,6 %	(40)
■ 0 à 6,8 %	(28)
■ Non disponible	(6)

Montérégie = 14,4 %

Québec = 19,1 %

- Proportion inférieure ou égale à celle de la Montérégie
- Proportion supérieure à celle de la région mais inférieure ou égale à celle du Québec
- Proportion supérieure à celle du Québec



Source : Fichier C0-0734, Statistique Canada, recensement 2001
Secteur Surveillance de l'état de santé de la population, Direction de santé publique de la Montérégie, septembre 2005

Document d'accompagnement : Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, 2000, par municipalité.

Pourquoi s'intéresser à la population vivant sous le seuil de faible revenu?

Le lien étroit entre la pauvreté et la santé n'est plus à démontrer. Dans toutes les sociétés, les gens pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies, atteints plus jeunes par la maladie et mourir plus tôt. Et plus la privation dure, plus les dommages pour la santé sont importants¹

On utilise abondamment la variable du revenu pour mesurer la pauvreté à travers le monde. Au Canada, les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada constituent l'instrument de mesure de la pauvreté le plus utilisé, bien que Statistique Canada rappelle régulièrement que les seuils de faible revenu ne sont pas des seuils de pauvreté, considérant qu'il n'existe pas de définition officielle de la pauvreté au Canada. L'importance du revenu comme indicateur de pauvreté ne doit toutefois pas masquer la réalité complexe de la pauvreté, c'est-à-dire un ensemble de privations matérielles et sociales (faible scolarisation, logement inadéquat, conditions de travail déficientes, inactivité économique et exclusion des processus de décision, etc.) qui s'additionnent².

Que signifient les seuils de faible revenu?

Les seuils de faible revenu servent à distinguer les ménages à faible revenu de ceux qui ne le sont pas. Un ménage est considéré à faible revenu lorsque son revenu est inférieur à la valeur du seuil correspondant à la fois à la taille de son ménage (de 1 à 7 personnes) et à la taille de son secteur de résidence (5 tailles). Statistique Canada publie annuellement 35 seuils de faible revenu (SFR) avant impôt et 35 seuils de faible revenu après impôt. La matrice des seuils de faible revenu reproduite ici est celle qui a été utilisée par Statistique Canada lors du recensement 2001 pour calculer les proportions de la population vivant sous le seuil de faible revenu illustrées dans la carte.

Seuils de faible revenu (\$) pour les familles économiques et les personnes hors famille économique, 2000 (base de 1992, avant impôt)

Taille de la famille	Taille du secteur de résidence				
	500 000 ou plus	100 000 à 499,999	30 000 à 99 999	Petites régions urbaines	Régions rurales (agricoles et non agricoles)
1	18 371	15 757	15 648	14 561	12 696
2	22 964	19 697	19 561	18 201	15 870
3	28 560	24 497	24 326	22 635	19 738
4	34 572	29 653	29 448	27 401	23 892
5	38 646	33 148	32 917	30 629	26 708
6	42 719	36 642	36 387	33 857	29 524
7+	46 793	40 137	39 857	37 085	32 340

Source : Statistique Canada _ No 92-378 – XIF au catalogue. Dictionnaire du recensement 2001 version internet http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/index_f.htm

Comment définit-on ces valeurs seuils?

Les SFR sont établis en fonction de la proportion du revenu annuel que la famille canadienne moyenne consacre à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Ces proportions sont tirées de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de Statistique Canada. Au moment de la création des SFR, en 1968, Statistique Canada a utilisé les données de l'EDF de 1959 pour établir les proportions de revenu annuel des familles canadiennes moyennes. Puis, on a révisé ces proportions à quatre reprises, toujours à partir de l'EDF, de

¹ Gouvernement du Québec, Produire la santé. Rapport national sur l'état de santé de la population, 2005.

² RRSSS de Montréal-Centre, Les inégalités et la santé. Rapport annuel 1998 sur la santé de la population.

manière à refléter le mieux possible les habitudes actuelles de consommation des familles canadiennes, tout en ne considérant que l'alimentation, le logement et l'habillement. Depuis l'introduction des SFR, le revenu familial a augmenté et la proportion du revenu consacré à l'alimentation, au logement et à l'habillement a diminué. Les SFR actuels sont définis sur la base de l'EDF de 1992. Autre ajustement, les SFR sont mis à jour annuellement à partir de l'indice des prix à la consommation afin de tenir compte de l'inflation.

La méthode calcul des SFR est la suivante. Selon l'EDF de 1992, on évalue que la famille moyenne canadienne consacre 34,7 % de son revenu avant impôt à l'alimentation, au logement et à l'habillement. À ce pourcentage on ajoute 20 points, estimant arbitrairement qu'une famille vit sous le seuil de faible revenu lorsqu'elle consacre 20 % de plus que la famille canadienne moyenne à ces dépenses. Il s'agit ensuite d'appliquer cette proportion moyenne de 54,7% aux données de l'EDF (1992) pour chacun des 35 sous-groupes de population (7 tailles de ménages x 5 tailles de secteur de résidence), ce qui donne 35 valeurs de revenu avant impôt, qui constituent autant de seuils de faible revenu.

Présentation et interprétation de la carte

- La présente carte illustre la proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu avant impôt, dans les 183 municipalités de la Montérégie.
- Elle a été réalisée à partir des données obtenues lors du recensement canadien de 2001 concernant le revenu de l'année 2000.
- Les chiffres qui apparaissent sur la carte indiquent le pourcentage de la population vivant sous le seuil de faible revenu dans chacune des municipalités tels que produits par Statistique Canada.
- La couleur attribuée au territoire de chacune de ces municipalités qualifie l'importance relative de ces proportions comparativement à la Montérégie et au Québec.
- La carte fournit également le découpage sociosanitaire de la Montérégie en territoires de réseaux locaux de santé et de services sociaux identifiés par leur entité administrative, les Centres de santé et de services sociaux (CSSS). La proportion de la population sous le seuil de faible revenu par CSSS apparaît sur la carte. Toutefois dans le cas présent, où on s'intéresse à la proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu, les données par municipalité fournissent un aperçu plus détaillé du phénomène.

Description des résultats

- En 2001, 14,4 % de la population dans les ménages privés de la Montérégie soit 181 370 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu. Au Québec, pour la même année, la proportion était de 19,1 %.
- Les individus vivant sous le seuil de faible revenu se répartissaient sur l'ensemble du territoire de la Montérégie. Cependant, on constatait des proportions plus importantes pour certaines municipalités. Ainsi, 17 municipalités affichaient une proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu supérieure à la valeur québécoise (couleur rouge).
- Trente-deux autres municipalités avaient une proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu supérieure à la valeur montréalaise (couleur orange).
- Au total, 49 des 183 municipalités présentaient une proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu supérieure à la valeur montréalaise (couleurs rouge et orange). En ce qui a trait à la distribution de ces 49 municipalités par CSSS, on constatait que tous les territoires de CSSS comprenaient deux municipalités ou plus dont la proportion de la population sous le seuil de faible revenu était supérieure à celle de la Montérégie.
- Les proportions de la population vivant sous le seuil de faible revenu variaient de 1,3 % à 40,3 % selon les municipalités. Évidemment, ces proportions représentent un nombre variable d'individus selon la taille des municipalités concernées. Vous trouverez au tableau ci-joint le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu dans chacune des municipalités.

Évolution de la situation depuis 1995

- La proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu s'est passablement modifiée entre les recensements de 1996 et 2001 en Montérégie et au Québec. Elle est passée de 18 % en 1995 à 14,4 % en 2000, soit une diminution de 20 %.
- Nonobstant la croissance démographique de la région, cela correspond à 41 440 personnes de moins vivant sous le seuil de faible revenu en 2000 comparativement à 1995. On ignore toutefois l'importance de l'augmentation du revenu des personnes concernées.
- Bien que présente partout en Montérégie, l'amélioration de la situation n'a toutefois pas été la même dans tous les secteurs du territoire. Sauvageau (2005) fait état d'écarts marqués dans l'ampleur des améliorations entre les différents territoires de CLSC. Les districts du CLSC Châteauguay (CSSS de Jardins-Roussillon), du CLSC Huntingdon (CSSS du Haut-Saint-Laurent) et du CLSC Longueuil-Ouest (CSSS Pierre-Boucher) ont connu des améliorations moins importantes que les autres territoires entre les deux recensements³.

Rédaction : Renée Dufour, Carmen Bellerose et Mario Richard, 20 sept.-05

³ Sauvageau, Y. (2005) *Mise à jour de 30 indicateurs selon le CSSS* tiré de *Le Portrait de santé : la Montérégie et ses territoires de CLSC*. Longueuil : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux Montérégie, Direction de santé publique.

http://www.rrss16.gouv.qc.ca/santepublique/surveillance/donnees_socio/donnees_socio.html#

Population (nombre) et proportion (%)
de la population sous le seuil de faible revenu (2000)
selon le CSSS et ses municipalités

Traitement : Marc Lavoie

CSSS du Haut-Saint-Laurent

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Akwesasne	nd	nd
Dundee	110	26.8
Elgin	65	14.8
Franklin	295	18.9
Godmanchester	205	13.1
Havelock	155	19.5
Hinchinbrooke	310	13.1
Howick	40	6.9
Huntingdon	675	26.4
Ormstown	590	16.7
Saint-Anicet	450	17.4
Saint-Chrysostome	495	19.2
Sainte-Barbe	135	10.3
Très-Saint-Sacrement	105	8.3

CSSS du Vieux Longueuil et de Lajemmerais

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Boucherville	2330	6.5
Calixa-Lavallée	nd	nd
Contrecoeur	385	7.5
Longueuil	31835	25.2
Saint-Amable	1350	18.6
Sainte-Julie	1705	6.4
Varenes	1280	6.6
Verchères	360	7.6

CSSS du Suroît

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Beauharnois	2180	19.3
Saint-Étienne-de-Beauharnois	10	1.3
Saint-Louis-de-Gonzague	85	6.3
Saint-Stanislas-de-Kostka	160	9.9
Salaberry-de-Valleyfield	7600	20.0

CSSS Jardins-Rousillon

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Candiac	790	6.2
Châteauguay	6110	15.1
Delson	975	13.9
Hemmingford	60	8.3
Hemmingford	155	9.2
Kahnawake	nd	nd
La Prairie	2520	13.7
Léry	515	21.6
Mercier	1185	12.7
Napierville	355	11.9
Saint-Bernard-de-Lacolle	235	16.1
Saint-Constant	2755	12.3
Saint-Cyprien-de-Napierville	60	4.6
Saint-Édouard	105	8.8
Saint-Isidore	175	7.5
Saint-Jacques-le-Mineur	65	4.1
Saint-Mathieu	195	10.0
Saint-Michel	175	6.9
Saint-Patrice-de-Sherrington	170	8.9
Saint-Philippe	315	8.2
Saint-Rémi	575	10.3
Saint-Urbain-Premier	75	6.5
Sainte-Catherine	2100	13.2
Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	260	16.9
Sainte-Martine	285	7.7

CSSS Champlain

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Brossard	11555	17.9
Greenfield Park	3035	18.0
LeMoyne	1530	31.7
Saint-Hubert	11425	15.2
Saint-Lambert	2180	10.6

CSSS Haut-Richelieu/Rouville

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Carignan	785	13.3
Chambly	2650	13.2
Henryville	210	14.6
Lacolle	380	16.0
Marieville	755	10.8
Mont-Saint-Grégoire	280	9.1
Noyan	145	13.9
Richelieu	620	13.3
Rougemont	205	8.1
Saint-Alexandre	205	8.6
Saint-Blaise-sur-Richelieu	270	13.6
Saint-Césaire	455	9.5
Saint-Georges-de-Clarenceville	155	15.1
Saint-Mathias-sur-Richelieu	395	9.6
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	295	15.3
Saint-Sébastien	85	11.6
Saint-Valentin	80	16.7
Sainte-Angèle-de-Monnoir	160	11.1
Sainte-Anne-de-Sabrevois	140	7.3
St-Jean-sur-Richelieu	12580	16.2
Venise-en-Québec	200	16.3

CSSS de la Haute-Yamaska

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Bromont	320	6.7
Granby	7630	18.0
Granby	680	6.0
Roxton Pond	540	15.4
Saint-Alphonse	145	5.2
Saint-Joachim-de-Shefford	150	12.9
Saint-Paul-d'Abbotsford	240	8.5
Sainte-Cécile-de-Milton	235	12.0
Shefford	345	6.7
Warden	60	17.9
Waterloo	760	19.7

CSSS Richelieu-Yamaska

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Acton Vale	845	12.0
Beloeil	2025	10.8
Béthanie	nd	nd
La Présentation	130	6.9
McMasterville	425	10.7
Mont-Saint-Hilaire	1225	8.9
Otterburn Park	570	7.3
Roxton	105	10.1
Roxton Falls	120	9.3
Saint-Antoine-sur-Richelieu	55	3.7
Saint-Barnabé-Sud	75	8.5
Saint-Basile-le-Grand	1020	8.3
Saint-Bernard-de-Michaudville	40	6.8
Saint-Bruno-de-Montarville	1580	6.7
Saint-Charles-sur-Richelieu	235	13.7
Saint-Damase	250	10.1
Saint-Denis-sur-Richelieu	195	9.2
Saint-Dominique	140	6.3
Saint-Hugues	215	16.9
Saint-Hyacinthe	8145	17.0
Saint-Jean-Baptiste	325	12.3
Saint-Jude	100	8.9
Saint-Liboire	230	8.2
Saint-Louis	80	10.6
Saint-Marc-sur-Richelieu	100	5.1
Saint-Marcel-de-Richelieu	150	24.2
Saint-Mathieu-de-Beloeil	135	6.2
Saint-Nazaire-d'Acton	20	2.2
Saint-Simon	115	10.3
Saint-Théodore-d'Acton	180	11.7
Saint-Valérien-de-Milton	180	10.2
Sainte-Christine	100	13.3
Sainte-Hélène-de-Bagot	180	12.0
Sainte-Madeleine	260	12.9
Sainte-Marie-Madeleine	215	8.8
St-Pie	490	10.0
Upton	220	11.8

CSSS de Sorel-Tracy

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Massueville	60	10.8
Saint-Aimé	45	8.5
Saint-David	110	12.8
Saint-Gérard-Majella	60	21.8
Saint-Joseph-de-Sorel	710	40.3
Saint-Ours	200	12.5
Saint-Robert	240	13.4
Saint-Roch-de-Richelieu	225	12.8
Sainte-Anne-de-Sorel	335	12.6
Sainte-Victoire-de-Sorel	220	9.5
Sorel-Tracy	6265	18.8
Yamaska	170	11.8

CSSS la Pommeraie

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Abercorn	nd	nd
Ange-Gardien	135	6.9
Bedford	520	20.3
Bedford	80	10.1
Bolton-Ouest	100	14.8
Brigham	245	10.9
Brome	25	8.8
Cowansville	2200	19.5
Dunham	275	8.6
East Farnham	40	7.6
Farnham	1160	15.3
Frelighsburg	225	21.5
Lac-Brome	525	10.0
Notre-Dame-de-Stanbridge	25	3.8
Saint-Armand	170	13.7
Saint-Ignace-de-Stanbridge	65	9.7
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	110	18.5
Sainte-Brigide-d'Iberville	145	11.5
Sainte-Sabine	55	5.3
Stanbridge East	95	10.4
Stanbridge Station	10	2.8
Sutton	500	14.7

CSSS Vaudreuil-Soulanges

Municipalité	Population sous le seuil de faible revenu	Proportion de la population sous le seuil de faible revenu
Coteau-du-Lac	465	8.6
Hudson	405	8.5
L'Île-Cadieux	nd	nd
L'Île-Perrot	1695	18.3
Les Cèdres	285	5.6
Les Coteaux	380	12.9
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	615	7.2
Pincourt	1010	10.0
Pointe-des-Cascades	45	5.0
Pointe-Fortune	120	26.1
Rigaud	730	12.6
Rivière-Beaudette	235	16.4
Saint-Clet	80	5.0
Saint-Lazare	770	6.0
Saint-Polycarpe	230	14.1
Saint-Télesphore	145	18.8
Saint-Zotique	385	9.3
Sainte-Justine-de-Newton	110	12.4
Sainte-Marthe	140	13.0
Terrasse-Vaudreuil	370	18.1
Très-Saint-Rédempteur	45	7.6
Vaudreuil-Dorion	2185	11.1
Vaudreuil-sur-le-Lac	55	6.2